

*Le budget—M. Marcel Tremblay*

sont pas isolés des autres forces économiques. On ne peut les réduire sans réfléchir à l'ensemble de la réalité économique. Des pressions inflationnistes à la hausse amènent des taux d'intérêt élevés. Intervenir sur les symptômes, c'est-à-dire sur les taux seulement plutôt que sur les causes fondamentales, ne règle rien. Au contraire, ce serait même très dommageable.

N'oublions pas l'explosion de l'inflation et les taux d'intérêt que nous avons vécu au début des années 1980. N'oublions pas la perte de confiance en l'économie qui en a découlé, l'arrêt de la croissance économique et de l'emploi dans chaque région du Canada, et surtout, les conséquences désastreuses pour la vie de millions de Canadiens.

Le gouvernement de l'époque n'a pas pris la menace inflationniste au sérieux, avec comme résultat des taux d'intérêt de 22 p. 100, en 1982. Vous vous en rappelez, monsieur le Président, nous ne ferons pas cette même erreur. Nous devons tous reconnaître qu'un ralentissement est nécessaire pour ramener la croissance économique à sa vitesse de croisière, vers un développement à long terme. Nous devons appliquer des mesures budgétaires et monétaires fermes, mesurées et cohérentes qui nous maintiennent dans la bonne direction afin de faire baisser l'inflation et les taux d'intérêt de façon durable.

Dans le budget que nous venons de présenter, nous avons fait des choix difficiles. Nous nous sommes efforcés de veiller à ce que l'ensemble des mesures soit équilibré, qu'il tienne compte des situations régionales, et qu'il impose le fardeau le plus lourd à ceux qui sont le mieux en mesure de le supporter. Nous ne réduisons pas la dette sur la tête des moins bien nantis. Les mesures budgétaires comprennent une vaste gamme de réductions de dépenses publiques et de mesures visant à accroître les recettes. Quant aux mesures touchant les recettes, elles visent à imposer un plus lourd fardeau aux contribuables qui ont les moyens de le supporter. Prises dans leur ensemble, ces mesures représenteront plus de 5 milliards de dollars cette année, et 9 milliards de dollars l'an prochain.

• (1700)

Cette année, elles compenseront presque la hausse des frais d'intérêt et laisseront le déficit à 30,5 milliards de dollars, un déficit, à mon avis, suffisamment bas pour satisfaire les marchés financiers qui produira la baisse des taux d'intérêt que tous les Canadiens désirent.

Cette année, elles compenseront presque la hausse des frais d'intérêt et laisseront le déficit, comme je le disais, à

30,5 milliards, ce qui amènera le déficit l'an prochain à un niveau de 28 milliards de dollars.

Le rapport de la dette au PIB se stabilisera l'an prochain. La dette cessera de s'accroître plus vite que l'économie. C'est là un résultat capital. Enfin, la maladie sera sous contrôle. Et, en cinq ans, le déficit sera réduit de moitié et sera ramené à 15 milliards de dollars. Les besoins financiers auront chuté à trois milliards de dollars, alors qu'ils étaient de 20,5 en 1989-1990.

A long terme, nous continuerons à établir les fondations du progrès économique en mettant en application un programme équilibré de mesures financières et économiques. Nous prendrons d'importantes initiatives économiques touchant, entre autres, la main-d'oeuvre, le commerce international, la réglementation financière, la promotion d'un secteur agricole productif et économique viable. Nous adopterons des mesures assurant que le développement économique ne nuira pas à l'environnement.

Avec votre permission, monsieur le Président, j'aimerais insister un peu sur ce point. Le remplacement de l'actuelle taxe fédérale de vente est un élément clé de la stratégie suivie par le gouvernement pour préserver les programmes essentiels et pour renforcer l'économie du Canada. Cette nouvelle taxe améliorera l'équité générale du régime fiscal. Elle rendra la taxe fédérale plus visible au consommateur, et elle se traduira par d'importants gains de production économique de l'ordre de 9 milliards de dollars par année, gains qui se feront sentir dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les régions du Canada.

Le gouvernement a pour objectif de s'assurer que les familles qui gagnent moins de 30 000\$ par année seront en meilleure situation après la réforme de la taxe de vente. Rappelons-nous également que les produits d'épicerie de base, les médicaments sur ordonnance et les appareils médicaux ne seront pas taxés. Les loyers résidentiels, les services de garde d'enfants, l'aide juridique et la plupart des services de santé, des services dentaires et des services d'enseignement seront aussi exonérés.

Monsieur le Président, il y a quelques jours, plusieurs Canadiens ont eu droit à un autre résumé du Budget, à un bulletin spécial sur le réseau de télévision global. Je ne vous dirai pas ce que j'ai pensé de ce bulletin spécial, mais j'aimerais plutôt vous laisser avec ma version personnelle de ce qu'aurait pu dire un bulletin spécial.

«Nous apprenons en dernière heure et en exclusivité que le gouvernement conservateur aurait décidé de protéger et de renforcer l'identité canadienne, ses valeurs fondamentales qui distinguent le Canada des autres pays, grâce notamment à ses programmes sociaux; que le gouvernement aurait décidé de développer un Canada fort et parfaitement concurrentiel avec les autres pays; qu'il